

PRIX DE THÈSE DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE LA DIACHRONIE DU FRANÇAIS

La SIDF décerne tous les deux ans, après examen des thèses soumises par un comité d'évaluation constitué *ad hoc*, le prix pour la meilleure thèse soutenue en linguistique diachronique du français.

Le montant associé à cette distinction est de 600 €.

Le premier prix sera attribué lors du colloque de la SIDF en 2022, et évaluera les thèses soutenues en 2020 et 2021. L'appel à candidature sera publié au 1^{er} septembre de l'année qui précède celle de l'attribution du prix.

Profil de la thèse

La thèse doit être soutenue en Sciences du Langage, et présenter une dimension théorique et descriptive importante pour la linguistique diachronique du français.

Les thèses diachroniques seront privilégiées, mais les thèses qui portent sur des états anciens de langue dans une perspective synchronique sont également éligibles.

Le comité d'évaluation

Pour chaque attribution de prix, un comité d'évaluation *ad hoc* sera désigné par le bureau de la SIDF. Celui-ci sera constitué de 8 membres titulaires qui représentent au mieux les différentes périodes de l'histoire du français, ainsi que les différentes sous-disciplines et approches. Il peut être élargi si le nombre de candidats le requiert.

Le comité d'évaluation comprendra en outre 3 membres suppléants. Ceux-ci remplaceront un membre du comité

- qui a dirigé la thèse d'un des candidats ;
- qui a des rapports familiaux avec l'un des candidats jusqu'au 2^e degré ;
- qui appartient au laboratoire ou à l'établissement d'un des candidats.

Le comité élit en son sein un président et un vice-président, qui coordonneront les activités du comité et désigneront en concertation avec les membres du comité les rapporteurs des thèses. Les thèses pourront être consultées par tous les membres du comité. Chaque thèse fera l'objet d'au moins deux rapports détaillés, qui seront diffusés auprès des membres du comité au plus tard une semaine avant les délibérations.